Envoyé en préfecture le 07/01/2026
Reçu en préfecture le 07/01/2026
Publié le
ID : 029-212900732-20260106-2026D004-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GUIMAËC

Délibération n° 2026D004

Demande de subvention pour des travaux de rénovation de l'école auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

L'an deux mille vingt-six, le 06 janvier à 19 heures
Le Conseil Municipal de la commune de GUIMAËC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire de GUIMAËC.
Date de convocation : 30/12/2025
Présents : Pierre LE GOFF, André NEDELEC, Stéphane BOUGET, Alain TIRILLY, Jérémy LAINÉ, Sylvie RICOU, Sébastien BOUGET, Mari Anna BOURGES-ALLAIRE, Loïc GOUTTEQUILLET, Maryannick PENN, Joël ABRASSART, Yvonne ARZIC-PENIL, Catherine BARON
Absents/Excusés : Nathalie DOUVENOT-KERVARREC, Geneviève DENIS-KERANFORN (pouvoir à Stéphane BOUGET)
Secrétaire de séance : Catherine BARON
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 13 Votants : 13 Procurations : 1

Rapporteur : M. Pierre LE GOFF, Maire

Le maire expose à l'assemblée que des travaux de rénovation sont à réaliser rapidement à l'école.

Les postes principaux concernent :

- Les sanitaires : avec une partie à l'intérieur des locaux avec la rénovation des blocs sanitaires des 2 écoles et la reprise du sol côté maternelle qui a été dégradé du fait de fuites d'eau.
  Et une partie à l'extérieur, dans la cour de l'école du fait de problèmes d'évacuation qui nécessitent l'intervention d'une entreprise de travaux publics pour la recherche des fuites et la reprise des éléments enterrés abîmés.
- La reprise totale des toitures.

Calendrier :
Date de démarrage : février 2026 / Date de fin : mars 2026

Budget prévisionnel :

Montant HT Total				
Dépenses		**Recettes**		
Poste	Montant (€)	Financeur	Montant (€)	%
Travaux sanitaires à l'école - Bloc sanitaire sous le préau de l'école primaire - Sanitaire école maternelle - Reprise du sol	6 831.50	Etat Dotation d'équipement des territoires ruraux DETR (priorité 1 axe 1)	39 894.29	80%
Thermostat cantine école	207			
Travaux de terrassement VRD canalisations école	4 355			
Rénovation de couverture	38 474.36	Autofinancement	9 973.57	20%
Total	**49 867.86€**	**Total**	**49 867.86€**	**100 %**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

D'ACCEPTER le plan de financement prévisionnel relatif à cette opération.
D'AUTORISER le maire ou son représentant à solliciter auprès de M. Le Préfet, une subvention de 39 894.29 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Fait et délibéré, à GUIMAËC, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

Le Maire,
Pierre LE GOFF